

TOUL



En vue

Cancer du sein : info à l'hôpital

Ce jeudi 20 octobre de 14 h à 17 h, dans le hall d'accueil de l'hôpital Saint-Charles, stand d'information sur le dépistage du cancer du sein, dans le cadre d'Octobre rose. Des personnels de santé répondront aux éventuelles questions.



À suivre

Fête foraine

Les manèges et stands de la foire d'automne accueilleront petits et grands à partir de samedi 22 octobre, ce jusqu'au 1^{er} novembre inclus. Rendez-vous au champ-de-foire.

Une nouvelle vie en cadeau

Samedi, la journée du don et de greffe d'organes zoomera sur ce dispositif qui sauve des vies. Marie-Pierre Bellamy, greffée du rein, peut en témoigner.

Elle y songe tous les jours. « Chaque soir en me couchant, j'ai une pensée pour lui. » Lui, c'est ce donneur qui a offert à Marie-Pierre Bellamy, alors âgée de 47 ans, une nouvelle vie. Une vie sans dialyse.

A l'approche de la Journée européenne du don d'organes et de la greffe (samedi 22 octobre), qui fera d'ailleurs l'objet d'une information à l'hôpital Saint-Charles (où elle travaille, au service "achats et finances"), Marie-Pierre Bellamy garde à l'esprit « la chance incroyable » qu'elle a eue, dans son malheur. « Mon histoire est un peu dingue », conçoit-elle dans un grand sourire, en évoquant cette greffe de rein intervenue dans des délais records.

Donner, mort ou vivant

Diagnostiquée insuffisante rénale à 35 ans (« à un stade bien avancé ») en 2010, cette mère de famille a dû, après un traitement médicamenteux, se résoudre aux contraignantes mais indispensables séances de dialyses, trois fois par semaine. Inscrite en décembre 2011 sur le fichier national des receveurs, dialysée pour la première fois en



« Donner ses organes, c'est un acte fort, une belle preuve de générosité. »

Photo ER.

février 2012, elle n'aura pas à patienter tant que ça. « Un mois plus tard, le médecin m'a annoncé qu'un donneur était compatible. C'était indescriptible, je m'étais préparée à attendre longtemps. J'ai d'ailleurs culpabilisé, j'acceptais mal de recevoir cet organe aussi rapidement, alors que d'autres malades patientent des années, en vain... »

Raisonnablement, il n'était évidemment pas question de refuser. Après une opération

réussie, le 17 mars 2012, elle reste suivie (le risque de rejet existe toujours) mais a repris une vie normale. Avec, toutefois un état d'esprit différent.

« Comme tout greffé, j'ai toujours mes petits soucis du quotidien, mais je relativise plus facilement. Et surtout, j'ai conscience de l'importance du don. Accepter de donner, c'est un acte fort, une preuve de générosité. Il faut vraiment rendre hommage aux donneurs et à leur famille. Avec un organe prélevé

sur un mort, on peut changer ou sauver une vie, voire des vies ! » Pour elle ce fut un rein. Pour d'autres, il est question de cœur, de poumons, d'intestin, de cornée...

Par peur ou méconnaissance souvent, les refus sont encore trop nombreux. Marie-Pierre Bellamy l'admet, ça l'agace un peu. « Le plus important serait de sensibiliser les jeunes à ce sujet. Sans leur demander de prendre position, mais au moins en parler, à l'école. »

À savoir

► Toul : en France en 2015, selon l'agence de biomédecine, 21.464 malades étaient inscrits sur les listes d'attente. Seuls 5.746 d'entre eux ont eu une greffe (un chiffre en hausse de 7 % par rapport à 2014).

► Le rein est l'organe le plus greffé, devant le foie et le cœur.

► La carte de donneur, si elle donne des indications sur la position d'une personne, ne suffit pas. Mieux vaut en parler à ses proches, lesquels seront en contact avec les médecins au moment du décès, et de la décision quant au prélèvement.

► Au nom du principe de solidarité, la loi fait désormais de chaque Français un donneur d'organes et de tissus, sauf s'il a fait savoir de son vivant qu'il y était opposé. Toute personne refusant de donner ses organes et tissus, doit en parler à ses proches ou s'inscrire sur le registre national du refus (sur le site www.dondorganes.fr)

Et évoquer aussi, le don de son vivant : car oui, sous certaines conditions, il est possible de donner un rein à l'un de ses proches, puis de vivre tout à fait normalement. Avec en prime, l'ineffable satisfaction d'avoir offert une nouvelle vie. Le plus beau des cadeaux.

Stéphanie CHEFFER

► Stand d'information sur le don d'organe et la greffe, ce samedi 22 octobre, de 15 h à 17 h, dans le hall d'accueil de l'hôpital St-Charles.